

Le comité des fêtes de Ménil

A l'attention des parents ou représentants légaux de mineurs :

Les bénévoles du comité des fêtes, ne peuvent pas connaître les contre-indications éventuelles de vos enfants pour la pratique d'activités aquatiques, dans la rivière la Mayenne à MÉNIL.

C'est pourquoi nous vous demandons de remplir cette autorisation pour la participation de vos enfants, à la course de baignoire du 22 Juillet 2018, prévue à partir de 14 Heures.

Merci de votre compréhension.

Le comité des fêtes de Ménil

Je soussigné : (*Madame, Monsieur ou son représentant légal*).....

Adresse :

.....

Tél ou l'on peut vous

joindre :

Autorise : (*nom,*

prénom).....

A participer à la course de baignoire du 22 Juillet 2018, après-midi, dans la Mayenne à MÉNIL

et atteste qu'il possède le brevet de natation.

Date :

Signature :